

Pièces authentiques

Documents d'identité, de véhicule et justificatifs

Pour étudier une demande, nous devons pouvoir nous fier aux pièces reçues. Transmettez des copies lisibles et fidèles aux documents originaux.

CE QUE NOUS ATTENDONS

- Une copie complète, nette et correspondant à l'original.
- Aucune modification des noms, dates, numéros, VIN, montants ou signatures.
- Tout traitement d'image limité à améliorer la lisibilité, sans changer le contenu.

VÉRIFICATION DES PIÈCES

Nous pouvons demander à consulter l'original, solliciter une pièce complémentaire ou suspendre le traitement si un document est illisible, incohérent ou douteux. Une pièce volontairement falsifiée peut être signalée aux autorités compétentes.

RISQUES PRÉVUS PAR LA LOI

Selon les faits et la qualification juridique retenue, une falsification volontaire ou l'usage d'un faux peut notamment relever des textes suivants :

Code pénal, art. 441-1

Faux et usage de faux : jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Code pénal, art. 441-2

Faux dans un document délivré par une administration : jusqu'à 5 ans et 75 000 €.

Code pénal, art. 441-7

Fausse attestation ou faux certificat : jusqu'à 1 an et 15 000 €.

Ces peines ne sont pas automatiques : elles dépendent des faits établis et de la décision judiciaire. Textes officiels : legifrance.gouv.fr, articles 441-1, 441-2 et 441-7 du Code pénal.

Votre demande de clé

Dépôt, vérification et réponse de NOUREFÉ

Le catalogue aide à identifier une référence possible. Pour toute demande de clé **OEM constructeur**, la fiche est obligatoire et le dossier n'est complet qu'après réception d'une preuve de propriété du véhicule (facture d'achat, certificat de cession ou titre équivalent).

01

Préparez puis renseignez la fiche

Munissez-vous de vos coordonnées, de la référence, de l'immatriculation, du VIN et du certificat d'immatriculation.

02

Transmettez les justificatifs

OEM : propriété, identité, mandat si tiers. Envoyez vos copies à commandes@nourefe.com ou présentez les originaux en agence. Carte grise seule insuffisante.

03

Nous vérifions

Un membre de l'équipe contrôle la cohérence du dossier et la référence candidate.

04

Recevez la suite à donner

Nous vous répondons, demandons un complément ou proposons un devis selon le cas.

DÉLAI DE VÉRIFICATION

Sous 72 heures, décomptées du lundi au vendredi, à partir de la réception d'un dossier complet, dont la preuve de propriété pour une clé OEM. Si une pièce manque, nous demandons un complément.

À CE STADE

L'envoi de la fiche constitue une **demande d'étude**. Il ne crée pas de commande et ne déclenche aucun paiement. Un prix, un délai de fourniture ou un rendez-vous ne sont confirmés qu'après vérification et accord explicite.

Les données et justificatifs sont utilisés pour traiter votre demande. Consultez la politique de confidentialité sur nourefe.com.

Devis et commande

Validation distincte après étude du dossier

L'envoi d'une fiche ou de justificatifs ouvre une **demande d'étude**. Cette démarche et la case de lecture des présents avis ne signent aucun devis, ne créent aucune commande et ne déclenchent aucun paiement.

AVANT VOTRE DÉCISION

Après vérification de la référence, de la compatibilité et des pièces requises, nous vous adressons, si la demande peut être traitée, un devis ou bon de commande individualisé. Vérifiez la prestation et la référence proposées, le prix, les frais éventuels, la disponibilité, le délai annoncé et les modalités de paiement.

POUR VALIDER UN DEVIS OU UNE COMMANDE

- Prenez connaissance du document final, de sa référence et de ses conditions.
- Exprimez votre accord sur ce document par la signature ou le parcours de validation prévu.
- Conservez une copie datée du document accepté et de la confirmation reçue.
- Toute modification de la prestation ou du prix doit vous être présentée avant validation.

EFFET DE L'ACCORD

Un devis accepté ou un bon de commande validé selon ses modalités peut engager les parties. Le document doit préciser si une somme versée constitue des arrhes ou un acompte. Aucun accord n'est présumé à partir de la seule lecture de cet avis.

UNE ÉTAPE SÉPARÉE ET EXPLICITE

Votre consentement à la lecture de ces avis atteste uniquement que vous avez pris connaissance des règles de dépôt, de contrôle des pièces et de validation future. La commande reste soumise à votre accord sur le document commercial final.

Information générale : entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31144 (devis et bon de commande). Les conditions du devis ou de la commande remis au client prévalent pour l'opération concernée.